

Cycle d'apprentissage natation piscine Serge BUTTET Romans Année scolaire 2021-2022

Mise en œuvre du protocole sanitaire de niveau 2 novembre-décembre 2021

- **Un seul document de référence pour le moment : Coronavirus Covid 19 : mesures pour les écoles pour l'année scolaire 2021-2022** : <https://www.education.gouv.fr/covid19-quel-protocole-sanitaire-s-applique-pour-les-ecoles-et-etablissements-de-mon-departement-325535>
- Monsieur l'Inspecteur qui pilote aussi le GDEPS a interpellé à plusieurs reprises Monsieur le Directeur Académique au sujet de la mise en œuvre du cycle d'apprentissage natation au regard du protocole sanitaire. Des précisions ont été apportées :
 - Monsieur l'IA DASEN interrogé sur la pratique de la natation se dit favorable au maintien des séances de natation et fait confiance aux acteurs pour limiter le plus possible les contacts autant qu'il est possible.
 - Il convient, par contre, **d'être très vigilant et très strict sur le respect du protocole sanitaire** et sur **la connaissance de la constitution de chaque groupe** afin de pouvoir répondre à d'éventuelles sollicitations des autorités sanitaires.
 - **Transport:**
 - conserver sur toute la séquence les mêmes classes sur les mêmes créneaux, avec des classes appartenant à la même école quand cela est possible
 - port du masque obligatoire pour tous les enfants d'âge élémentaire et les adultes
 - le transport de 2 groupes classes nécessite si possible une à deux rangée d'écart dans le bus entre les 2 groupes (montées et descentes séparées)
 - des classes d'écoles différentes peuvent partager le même créneau horaire
 - **Conditions d'accueil sur le site:**
 - désinfection des mains de tous adultes et enfants à l'entrée du site.
 - port du masque obligatoire pour les élèves jusqu'à l'accès aux douches
 - port du masque obligatoire pour tous les adultes
 - une désinfection des lieux entre chaque créneau ou au moins entre matin et après-midi sera effectuée
 - **Cheminement des élèves de l'entrée sur le site jusqu'aux casiers à la sortie des vestiaires :**
 - cheminement des élèves et des adultes dans des zones spécifiques à chaque classe, identifiées par une couleur. Un document disponible dans le hall d'entrée indiquera à chaque enseignant la couleur de sa classe.
 - déchaussage (chaussures + chaussettes) et rangement des chaussures (sous les bancs) dans le hall d'entrée dans la zone correspondant à sa couleur.
 - accès aux vestiaires collectifs une classe après l'autre et installation des garçons et des filles dans chaque vestiaire dans la zone de couleur réservée à la classe.
 - déshabillage et rangement de tous les vêtements dans le sac à dos qui sera rangé dans un casier correspondant à la couleur de la classe, compartimenté filles/garçons. Ce rangement s'effectuera par classe. Rangement du masque dans un sachet plastique juste avant le dépôt du sac à dos dans le casier réservé à la classe.
 - **Passage aux douches et accès au bassin :**
 - douche savonnée obligatoire rapide en insistant sur les mains et les pieds à la sortie des vestiaires avant et à la fin de la séance (y compris les enseignants qui seraient en maillot de bain). Le passage par les douches se fera par classe. Les PE et l'accompagnateur vie collective et les éventuels IEB doivent être obligatoirement vêtus d'un short et d'un tee short. Pas de tenue de ville au bord du bassin.
 - cheminement jusqu'au bord du bassin où chaque classe sera accueillie par un MNS. Les MNS au bord du bassin assurent la circulation des classes afin que celles-ci ne se croisent pas.

- **Déroulement de la séance d'apprentissage :**
 - Les élèves des deux classes au bord du bassin ne seront pas brassés : un MNS et un PE par classe, les quatre groupes de niveau par classe évolueront sur une moitié de bassin divisée en deux zones. Dans chaque classe, les élèves des groupes de compétences jaune et vert seront rassemblés ainsi que les élèves des groupes de compétences rouge et bleu.
 - Au signal, les élèves quittent leur zone d'activité et se regroupent par classe pour quitter le bassin selon les consignes données par le MNS.

- **Au retour de la séance d'apprentissage :**
 - passage au douche une classe après-l 'autre
 - récupération des sacs-dos une classe après-l 'autre
 - habillage dans les vestiaires dans sa zone de couleur
 - les élèves quittent le vestiaire une classe après l'autre pour rejoindre dans le hall leur zone de chaussage.
 - interdiction d'utilisation des sèche cheveux
 - les élèves quittent le site et montent dans le car regroupés par classe.

Rappel : Port du masque obligatoire pour tous les adultes au bord de bassin (PE, MNS, IEB) ... malgré la difficulté occasionnée au moment de la transmission des consignes.